



44 repas maximum,est-ce vrai?

Par **Roms191**, le **07/02/2012** à **16:30**

Bonjour,

Je travaille dans un restaurant traditionnel,j effectue 35h par semaine repartit sur les 2 services,cela 6 jours sur 7.

Ma patronne me donne 44 repas alors que normalement je devrai en avoir 52, en appelant sa comptable pour lui demander,celle-ci ma dit que c etait comme sa, c est 22 repas pour un partiel et 44 pour un temps complet,meme si je travail 1 jours de plus par semaine. Est-ce vrai?

Merci

Par **P.M.**, le **07/02/2012** à **19:33**

Bonjour,

Cela a été abordé dans [ce sujet...](#)

Je vous ai répondu mais comme c'est à la personne qui prétend de prouver ce qu'elle dit, il faudrait demander à l'employeur de vous fournir les textes sur laquelle elle se repose pour une telle affirmation...